



Disparition d'objet dans inventaire pour succession

Par **BALDINI**, le **24/11/2016** à **19:45**

Bonjour,

Par testament, ma cousine décédée en 2015 m'a légué quelques objets : un service de verre en cristal, 2 lampes bronze femmes et un service à thé chinois dragon doré à l'or fin.

Je viens de recevoir un mail de mon notaire qui me dit qu'enfin il a une réponse de l'avocat de l'héritier principal (une association). Il me dit que l'inventaire ne fait pas mention du service chinois ! Or, celui ci était dans la vitrine lorsque ma cousine est partie en maison de retraite ! Que dois-je faire ? Où est passé cet objet. Il n'y avait qu'une personne qui avait les clés et je ne les ai jamais eu. Je ne comprends pas. Que faire ? Accepter ce qui reste ? Qui a pris le service chinois puisque ma cousine était incapable de faire quoi que ce soit et avait un mandataire ?

Merci de vos renseignements.

Cordialement à tous.